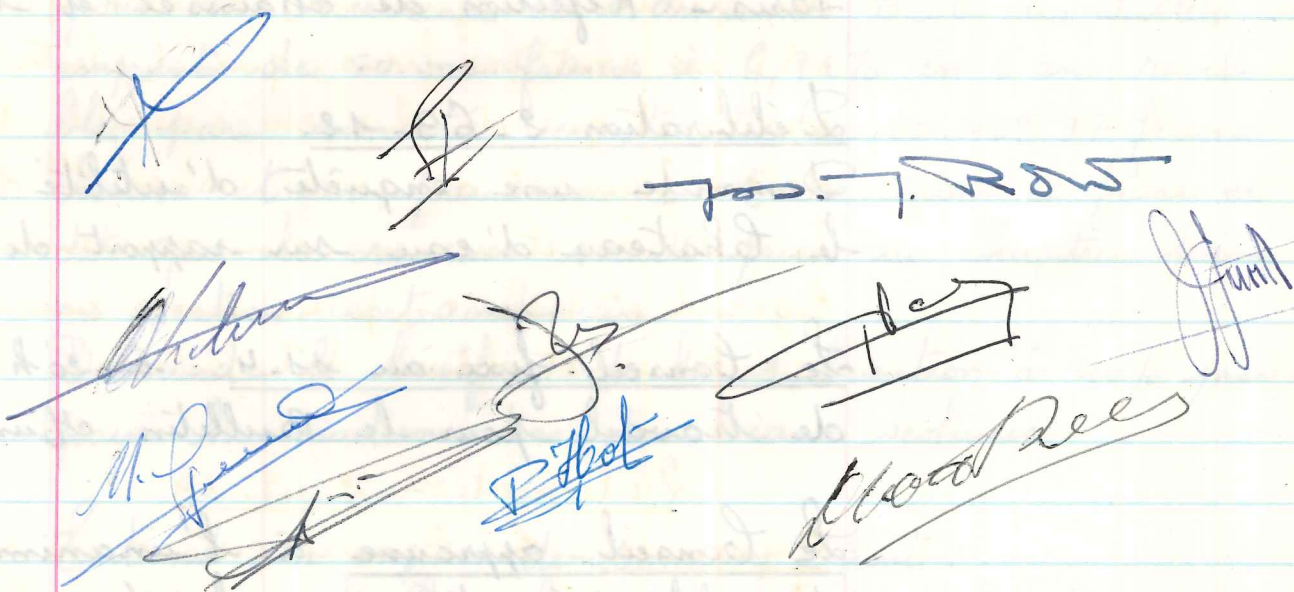


l'urgence qu'il y a faire prendre en charge par le Département l'entretien de l'avenue de Villeroy.

Donne tous pouvoirs au Maire dans ce sens.

S'élève contre la circulation abusive des camions en surcharge qui dévastent trottoirs et chaussées.
Décide la création du poste d'agent de bureau

La séance est levée à 0h.15



Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal
du 30 Avril 1969 à 20 heures 45.

Le trente avril mil neuf cent soixante neuf, à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Iboumey, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de son Maire.

Étaient présents : M. M. Judith et Gilbert Adjointe,
Begrand, Goudy, Giroufflet, Uice, Roy, Violette, Hoot,
Bouet.

Pouvoirs : M. Chaugenet à M. Violette
M. Rabier à M. Robert

Excusés : M. M. Bumont malade, Dhont, Gilles

Secrétaire : M. Hoot

Le Conseil rend hommage à Monsieur Patou
Préfet de l'Essonne décédé.

Délibération n. 69-6

Logement du personnel - Le compteur de l'appartement de

M. Dos Santos sera au nom de la Commune, le logement étant mis à la disposition de cet employé communal à titre de chambre de transit. Seules pourront résider les personnes autorisées par le Maire par écrit.

Délibération n. 69. 13

Réception de l'école : B.B. Legrand, Goudy, Roy, Violette, Robert.

Le Conseil Très mécontent de la visite de réception du chantier-logements, constate par ailleurs : que les VRD ne sont pas finis, que l'électricité n'est pas en service et que de plus un ensemble d'observations de détail figurent au procès-verbal. Il décide d'ajourner la réception, et nomme une commission : B.B. Goudy, Legrand et Violette, pour suivre avec le Maire les opérations et obtenir satisfaction.

Délibération n. 69. 14

Gymnase - Le Conseil entend le rapport de B.B. Goudy, Legrand et Violette, sur leur visite. Il y a le problème des terres et la remise en état des abords (suppression du blocage). Il faut essayer d'obtenir la prise en charge par l'entreprise de cette affaire. A cet effet le Maire convoquera Monsieur A. Jassermoz pour une réunion avec la Commission des Travaux afin de régler également les brousses ramassées et la projection de grès.

Délibération n. 69. 15

Voie - Le Conseil décide d'élargir le virage de la rue du Parc et de mettre un collecteur dans le chemin de l'Ormeteau.

Il décide l'ordre d'urgence des travaux d'équipement à entreprendre pour 1969 - 1970 - 1971 :

- Chemin Herbeux, de l'école à la rue du Parc, refecton totale et immédiate pour un devis des Ponts et Chaussées de 115.000 Francs
- goudronnage du trottoir de la rue du Parc immédiat pour 2.500 Francs.
- rue Jean-Jaurès, du chemin de l'Ormeteau à la rue Banoville, assainissement et refecton totale courant 69-70 pour un devis de 300.000 Francs.

- rue de Bel Air, réfection dès que la mise en service du château d'eau aura éprouvé la canalisation d'eau qui donne des inquiétudes pour un devis de 92.000 Francs.

- les trottoirs de la rue de Billy en cours d'année.

Délibération 3.69.16

Electricité - Le Conseil désigne pour un an, le concessionnaire chargé de l'entretien de l'éclairage, du 1.5.69 au 31.5.70 : Monsieur Morice.

Délibération 4.69.7

Sécurité - Le Conseil décide de demander une subvention pour le poteau d'incendie de l'école de la Jeannotte.

Délibération 3.69.17

Le Conseil,

vu la demande d'assainissement en commun présentée par la ville d'Ormay, pour la rue Emile Boignon,

vu le montant de 28.500 Francs - prévu par les Ponts et chaussées,

regrette de ne pouvoir faire figurer, au rang des travaux 69-70 programmés, cette opération car il y aurait trop de dépassements de crédits.

Il inscrit donc cette opération à la suite.

Chauffage

Le Conseil vu la consommation de 170.000 l. annuels de fuel, décide de procéder à une consultation clôturée le 25 Mai.

La Commission des Finances ouvrira les plis le mardi 27 à 19 heures.

Logements

La Commission d'attribution se réunira le 14 Mai à 17 h. 30.

Le Conseil entend une communication du Maire sur la situation de certaines familles.

Préfecture de l'Essonne
Département de l'Administration
Communale
1^{er} Bureau N° 31/5
Cabinet - Essonne le 2/6/69
Pour le Préfet et par
délégation. Le Chef de
Bureau

Hygiène : Bel Air -

Le Conseil entend le rapport du Maire sur le procès-verbal du Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale qui détermine les causes des mauvaises odeurs des collecteurs d'égouts : elles sont dues au mauvais fonctionnement des fosses.

Le Maire a prévenu, par lettre, la Société Rivaud, lui demandant de mettre les choses en ordre immédiatement.

Le Maire réclame également, le goudronnage des trottoirs de l'Avenue du Bois Chapet promis par la Société Rivaud et non exécutés à ce jour malgré 3 rappels.

Circulation -

Renvoi à la commission le projet de circulation présenté par Monsieur Dice.

Médailles -

Le Conseil attribue à Monsieur Georges Baulieu, Conseiller Municipal délégué, la médaille de la Ville.

Il attribue également à Monsieur Banivet, une deuxième médaille destinée à remplacer celle qu'il a perdue dans le récent incendie de son atelier.

Urbanisme -

Le Maire donne communication du dossier de ses entretiens avec la Société Levitt.

La séance est levée à